

attention
psychomotricité
perception

**Service de
Consultation
et d'Aide**

Rapport d'activité 2024

www.scap.lu



Table des matières

- I. Présentation du SCAP – *Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur*
 - a. Missions
 - b. Le Conseil d'administration du LAP - *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik a.s.b.l.*
 - c. Le personnel
 - d. Le budget
- II. L'offre
 - a. La demande en 2024
 - b. Les prises en charges proposées
 - c. La sensibilisation
- III. Le travail en réseau
- IV. Le développement qualitatif
- V. Les projets pour 2024

I. Présentation du SCAP – Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur

a. Missions

Depuis 1991, le SCAP offre des prises en charges ambulatoires aux enfants et adolescents entre 4 et 18 ans, présentant des troubles de la perception, de la psychomotricité et/ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH / TDA). Ces enfants et adolescents sont scolarisés dans des écoles, dites « normales », publiques ou privées. Le Service, géré par le *Lëtzebuurger Aktiounskrees Psychomotorik asbl*, est soutenu par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg sous forme d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Le Ministère a revalorisé la collaboration avec le LAP/SCAP en négociant une nouvelle convention qui est d'application depuis le 1^{er} janvier 2021. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a accordé un agrément pour l'exercice de l'activité de « Soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par l'orthophonie », « Soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par la psychomotricité » et « Intervention orthopédagogique précoce ».

- numéros d'agrément pour le siège à Leudelange : CT/GEST/004 ; EF/IOP/002 ; EF/SPO/001 ; EF/SPP/001 ;
- numéros d'agrément pour l'antenne à Esch/Alzette : CT/GEST/202410/0101 ; EF/IOP/202410/0101 ; EF/SPO/202410/0101 ; EF/SPP/202410/0101 ;
- numéros d'agrément pour l'antenne à Hosingen : CT/GEST/008 ; EF/IOP/004 ; EF/SPO/003 ; EF/SPP/003.

En complémentarité aux offres de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi que des Centres de compétences, l'équipe du SCAP, situé à Leudelange et représenté dans ses antennes au parc Hosingen (SISPOLO) et depuis avril 2024 à Esch/Alzette dans l'école « Wobrécken », est chargée à offrir à sa population cible des prises en charges spécialisées et multimodales, caractérisées par une approche multiprofessionnelle mettant en réseau tous les acteurs travaillant avec l'enfant et sa famille.



Les enfants et adolescents sont signalés par les parents, sur recommandation des enseignants (écoles fondamentales et secondaires, publiques et privées), des médecins, d'autres professionnels et services, de l'association « Treffpunkt ADHS asbl » ou d'autres associations à la suite de difficultés scolaires liées à des troubles de l'attention, de troubles perceptifs et psychomoteurs. Ces enfants et adolescents présentent une intelligence normale, voire

élevée. Ils fréquentent l'enseignement normal et risquent souvent l'échec scolaire à



cause de leurs difficultés d'attention, de comportement et de troubles d'apprentissage. L'objectif de l'intervention du SCAP étant de prévenir un échec scolaire, une détérioration de l'estime de soi et des troubles psycho-affectifs importants. Le travail du SCAP consiste notamment à :

- **Offrir des séances** de consultation et d'orientation aux parents d'enfants en difficultés dans les domaines cités ci-dessus ;
- **Établir des bilans spécialisés** dans le domaine du développement cognitif et attentionnel sur la base d'anamnèses approfondies, de séances de diagnostic et d'échanges avec tous les professionnels concernés ;
- **Établir des plans** de prise en charge individualisés ;
- **Proposer des prises en charge** multimodales individuelles et en groupe aux enfants nécessitant des aides très spécifiques pour donner suite à leurs troubles complexes ;
- **Garantir** que le service soit doté d'une équipe multi professionnelle, hautement spécialisée et formée dans le domaine de la psychomotricité, de l'intégration sensorielle et du TDA/TDAH avec les comorbidités y relatives ;
- **Garantir** une prise en charge multimodale, il s'agit de travailler en réseau avec les médecins traitants et particulièrement avec les médecins consultants de l'équipe multidisciplinaire du SCAP ;
- **Maintenir** un travail en réseau constructif avec les professionnels du domaine scolaire et socio-éducatif ;
- **Proposer des consultations** de psychoéducation aux enfants et jeunes, aux parents, aux enseignants et aux éducateurs ;
- **Proposer des formations** et/ou supervisions aux enseignants, éducateurs et autres ;
- **Proposer une bibliothèque** spécialisée au grand public.

b. Le Conseil d'Administration du LAP - Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.

Le SCAP est géré par le Conseil d'Administration de *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*

Présidente honoraire
 Président
 Vice-présidente
 Secrétaire
 Trésorier
 Membre
 Membre

Mme Suzette **EVERLING**
 M. Gérard **LOUIS**
 Mme **Jessica CASANOVA**
 Mme. Michel **COLIN**
 M. Peter **BRACKE**
 Mme Lana **TROMBINI**
 Mme Romaine **THEISEN**

c. Le personnel en 2024



Direction

- Mme Catherine **MANGEN**, institutrice et pédagogue curative (MA), 34hrs
- Mme Eva **BODENRÖDER**, pédagogue curative dipl., 20hrs

Administration

- Mme Patricia **FERREIRA**, secrétaire, 40 hrs, remplacée par Mme Dahlia **SCALISE**, secrétaire, 40 hrs.
- Mme Atoussa **POURMOHEBI**, réceptionniste, 30 hrs.
- Mme Jessica **DE MATOS**, réceptionniste, 40 hrs.
- Mme Nathalie **CANTANHEDE**, réceptionniste, 20 hrs.
- M Ronny **REISCHL**, coordinateur administratif et financier, 40 hrs.

Equipe médicale (médecins consultants intervenant en activité libérale au SCAP)

- Liane **KÖNIGS**, pédopsychiatre, 30 hrs.
- Dr Oliver **DECKER-SCHWERING**, neuropédiatre, 40 hrs.

Equipe para-médicale

- Mme Claire **BERSCHIED**, psychologue (MA) et motologue dipl. 24 hrs. remplacée par Mme Laura **MERSCH**, enseignante, 14 hrs.
- Mme Jutta **BONGARTS**, ergothérapeute, 32 hrs.
- Mme Chiara **CORNARO**, rééducatrice en psychomotricité, 32 hrs. **
- Mme Melanie **EWERZ**, ergothérapeute, 20 hrs.



- Mme Tina **FABER**, orthophoniste dipl., 30 hrs. **
- Mme Emilia **HEINDRICHS**, orthophoniste dipl., 20 hrs. *
- Mme Florence **KLEER**, orthophoniste dipl., 20 hrs.
- Mme Marguerite **KOPPE**, institutrice et motologue dipl., 30 hrs.
- Mme Claire **MAJERUS**, psychomotricienne et thérapeute de danse (MA), 30hrs.
- Mme Nicole **MAILLINGER**, ergothérapeute, 26 hrs.
- Mme Aurélie **MISSLIN**, orthophoniste (MA), 40 hrs.
- Mme Ilona **SCHEER**, ergothérapeute, 20 hrs.
remplacée par Mme Simone **STEINDORF**, ergothérapeute, 24 hrs.
- Mme Annette **SIEBLER**, orthophoniste dipl., 20 hrs.
- Mme Elisabeth **WALLERS**, ergothérapeute (BA), 32 hrs. *

Equipe pédagogique

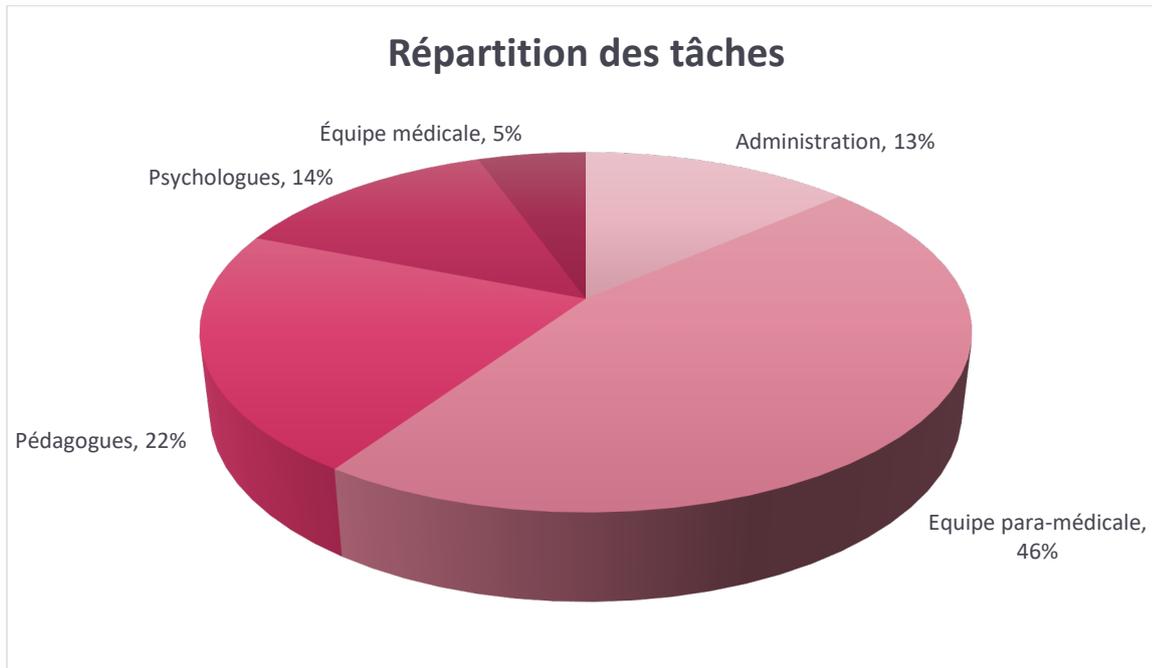
- Mme Eva **BODENRÖDER**, pédagogue curative dipl., 10 hrs.
- Mme Catherine **MANGEN**, institutrice et pédagogue curative (MA), 2 hrs.
- Mme Lisa **FERRON**, pédagogue, 36 hrs.
- Mme Simone **GRÜN**, pédagogue, 34 hrs.
- Mme Kathleen **RADERMACHER**, éducatrice spécialisée, 24 hrs.
- Mme Liz **THEIS**, ergothérapeute et éducation pour la santé (MA), 40 hrs. **
- Mme Peggy **THILL**, pédagogue dipl., 32 hrs.
- Mme Mandy **SOISSON**, institutrice, 40 hrs. *

Equipe psychologique

- Mme Manou **LEISEN**, psychologue (MA), 32 hrs. *
- Mme Eva **LUTGEN**, socio-pédagogue (MA), 20 hrs.
- Mme Valentine **SERVAIS**, psychologue (MA), 32 hrs. **
- Mme Cathia **NILLES**, psychologue (MA), 32 hrs.
- Mme Jessica **WATERS**, psychologue dipl., 24 hrs.

(*) personnel travaillant une ou deux journée(s) par semaine à l'antenne du Nord à Hosingen.

(**) personnel travaillant une ou deux journée(s) par semaine à l'antenne du Sud à Esch/Alzette.



Médecins consultants, membres de l'équipe multidisciplinaire

- Dr. Dominique **BERTHOLDT**, pédiatre
 - Dr. Oliver **DECKER-SCHWERING**, neuro-pédiatre. *
 - Mme Liane **KÖNIGS**, pédopsychiatre. *
 - Dr. Nathalie **LENERS**, pédopsychiatre
 - Dr. Torsten **LEHNERT**, pédopsychiatre
 - Dr. Alexander **MARCUS**, pédopsychiatre
 - Dr. Sigita **PARULIENE**, ophtalmologue
 - Dr. Alexander **SCHULZE-BERGE**, pédiatre
 - Dr. Robert **THILL-HEUSBOURG**, neurologue
- (*) Consultations au SCAP

Le personnel du SCAP a organisé hebdomadairement des **réunions internes**. Elles servaient à l'organisation des différents domaines, à des discussions plus spécifiques concernant les enfants / adolescents vus au SCAP et à une supervision des contenus de travail respectifs. Avaient lieu également deux *réunions d'orientation* de deux heures par semaine auxquelles assistait un représentant de chaque équipe professionnelle. Ces réunions permettaient de définir un plan de prise en charge proposé par la suite aux familles nouvellement admises au SCAP. En 2024 avaient lieu **72 réunions d'orientation**. En moyenne y sont discutés trois à quatre enfants, ce qui fait **239 avis d'orientation**.

Fin novembre 2024, le SCAP a introduit une réorganisation au niveau de la procédure d'admission. Ces adaptations permettent de réduire considérablement le délai d'attente pour les parents, qui reçoivent plus rapidement un avis d'orientation du SCAP concernant l'orientation de leur enfant. Mais le problème du nombre de places limitées persiste (c.f. chapitre II.a.).

Trimestriellement avait lieu une **réunion de l'équipe multidisciplinaire**. Lors de ces réunions de deux heures, le personnel du SCAP était obligatoirement présent et s'ajoutaient les médecins consultants du SCAP (pédopsychiatres, neurologues, pédiatres, neuro-pédiatres, ophtalmologues, oto-rhino-laryngologistes). Il s'agissait de s'échanger avec des invités proposés par les membres de l'équipe, à partager des bonnes pratiques, à se former et à discuter et analyser des cas cliniques.

d. Le budget

La convention entre l'association gestionnaire LAP et le Ministère de l'Education Nationale permet au SCAP de proposer ses prises en charge entièrement gratuitement aux familles encadrées.



Les dons restent un revenu important pour l'association permettant de financer des projets non couverts par la convention (par exemple le transport en thérapie pour les enfants dont les parents ne peuvent pas les accompagner, le matériel thérapeutique spécifique etc.). Ainsi nous sommes gratifiants pour chaque don de parents, de communes, d'associations et d'entreprises. Le projet « **Mäi Wee an de SCAP** », entièrement financé par des dons, prend en charge le trajet en Taxi d'enfants suivants des thérapies individuelles ou en groupe au SCAP. En 2024 quatre enfants ont ainsi pu profiter de cette aide financière importante. Merci aux donateurs la Fondation d'entreprise Heroes for Good du groupe CFE, à « Al Dikkrich », Kiwanis Club Mondorf et les parents qui nous soutiennent régulièrement.

II. L'offre

a. La demande et les nouvelles admissions en 2024

En 2024 le SCAP a adapté sa procédure d'admission pour donner plus rapidement un retour aux nombreux parents qui s'adressaient au service. Dans un premier temps l'équipe proposait chaque trimestre des séances d'informations collectives en ligne et en trois langues aux parents demandeurs. Dans un deuxième temps les parents profitaient d'une consultation téléphonique individuelle. Et dans un dernier temps les parents étaient invités à un entretien d'admission. Par la suite, la situation détaillée était présentée à une **équipe d'orientation** du service, dans laquelle étaient représentées les différentes professions. Cette équipe émettait un **avis qui était présenté aux parents**. Ensuite, il se peut que l'enfant fût vu par l'équipe pour une évaluation/un diagnostic ou bien, si le dossier était assez complet, l'enfant et les parents étaient directement orientés vers une prise en charge.

Le nombre de nouvelles admissions a été limité pour éviter des listes d'attentes trop longues. Le SCAP n'a donc pas admis plus d'enfants qu'il est en mesure de prendre en charge dans des délais assez raisonnables.

Les chiffres clés de 2024 :

	N																												
Demandes d'admission (tous les appels téléphoniques et mails que nous avons reçus de parents qui voulaient s'informer et le cas échéant, inscrire leur enfant)	1541																												
Entretiens d'admission	240																												
Nombre d'enfants pris en charge <ul style="list-style-type: none"> a. Âgés de 0 à 4 ans b. Âgés de 4 à 6 ans c. Âgés de 7 à 12 ans d. Âgés de 13 à 14 ans e. Âgés de 15 à 18 ans f. Âgés de > 18 ans 	1214 8 68 761 243 129 5																												
<table border="1"> <caption>Nombre d'enfants pris en charge par âge et année</caption> <thead> <tr> <th>Âge</th> <th>2022</th> <th>2023</th> <th>2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-4 ANS</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4-6 ANS</td> <td>50</td> <td>56</td> <td>68</td> </tr> <tr> <td>7-12 ANS</td> <td>434</td> <td>577</td> <td>761</td> </tr> <tr> <td>13-14 ANS</td> <td>92</td> <td>145</td> <td>243</td> </tr> <tr> <td>15-18 ANS</td> <td>17</td> <td>34</td> <td>129</td> </tr> <tr> <td>>18 ANS</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>		Âge	2022	2023	2024	0-4 ANS	0	6	8	4-6 ANS	50	56	68	7-12 ANS	434	577	761	13-14 ANS	92	145	243	15-18 ANS	17	34	129	>18 ANS	2	4	5
Âge	2022	2023	2024																										
0-4 ANS	0	6	8																										
4-6 ANS	50	56	68																										
7-12 ANS	434	577	761																										
13-14 ANS	92	145	243																										
15-18 ANS	17	34	129																										
>18 ANS	2	4	5																										
Sessions individuelles pour enfants/jeunes <ul style="list-style-type: none"> a. Âgés de 0 à 4 ans b. Âgés de 4 à 6 ans a. Âgés de 7 à 12 ans b. Âgés de 13 à 14 ans c. Âgés de 15 à 18 ans d. Âgés de > 18 ans 	4316 27 22 3267 687 309 4																												
Sessions de groupe pour enfants/jeunes <ul style="list-style-type: none"> a. Âgés de 0 à 4 ans b. Âgés de 4 à 6 ans 	1077 0 144																												

c. Âgés de 7 à 12 ans d. Âgés de 13 à 14 ans e. Âgés de 15 à 18 ans f. Âgés de > 18 ans	887 41 5 0
Consultations parents/représentants légaux a. Âgés de 0 à 4 ans b. Âgés de 4 à 6 ans c. Âgés de 7 à 12 ans d. Âgés de 13 à 14 ans e. Âgés de 15 à 18 ans f. Âgés de > 18 ans	1618 5 69 1405 113 26 0
Coaching secteur scolaire a. Âgés de 0 à 4 ans b. Âgés de 4 à 6 ans c. Âgés de 7 à 12 ans d. Âgés de 13 à 14 ans e. Âgés de 15 à 18 ans f. Âgés de > 18 ans	171 1 160 8 2 0
Sessions téléphoniques ou de visioconférence avec les enseignants ou commissions d'inclusion (janvier-décembre 2024)	125
Diagnostics psychologiques et/ou pédagogiques réalisés	182

b. Les prises en charges proposées

Les parents reçoivent une réponse à leur demande d'admission endéans quelques semaines. Le premier rendez-vous a lieu deux à trois mois après le renvoi de leur questionnaire d'admission. L'équipe d'orientation essaie de leur proposer des mesures à court terme (p.ex. consultation parentale et scolaire) et aide à chercher des alternatives si des périodes d'attente trop longues s'annoncent. Une offre plus vaste, au niveau des prises en charge en groupe, permet de proposer plus rapidement une intervention.

Le concept de la **prise en charge multimodale** des troubles auxquels le SCAP est confronté se retrouve toujours dans nos propositions de prise en charge qui peuvent comporter les éléments suivants :

- **Consultations et psychoéducations individuelles** pour les enfants et adolescents et leurs parents ou tuteurs légaux.

- Si nécessaire **observation en classe et consultations des enseignants.**
- Avec l'accord des parents/tuteurs légaux, **collaboration et suivi régulier avec la direction de région, les ESEB, les IEBS, les Centres de compétences, les SePAS des Lycées, le CePAS etc.**
- **Collaboration avec les médecins traitants et responsables du diagnostic médical** dans les domaines pédopsychiatriques, pédiatriques, neurologiques, ophtalmologiques et de l'oto-rhino-laryngologie.
- Echanges au niveau de **réunions multidisciplinaires** entre l'équipe du SCAP & les médecins consultants se déroulant une fois par trimestre.
- **Prises en charge individuelles :**

- Prises en charge **ergothérapeutiques/ psychomotrices/ motologiques** : établissement d'un diagnostic thérapeutique, travail au niveau de l'intégration sensorielle, de la coordination, de la posture/ du tonus, du schéma corporel, de la latéralité, de l'orientation spatio-temporelle, de la graphomotricité etc. et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entretiens réguliers...)

935 séances



- Prises en charge **orthophoniques** : établissement d'un bilan orthophonique du langage oral, du langage écrit ou du raisonnement logico-mathématique, travail au niveau du langage expressif et réceptif ainsi que dans les domaines des troubles dys (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie et dysphasie). Travail au niveau de la sensibilisation des parents et des enseignants en les incluant dans le processus thérapeutiques (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entretiens réguliers...)

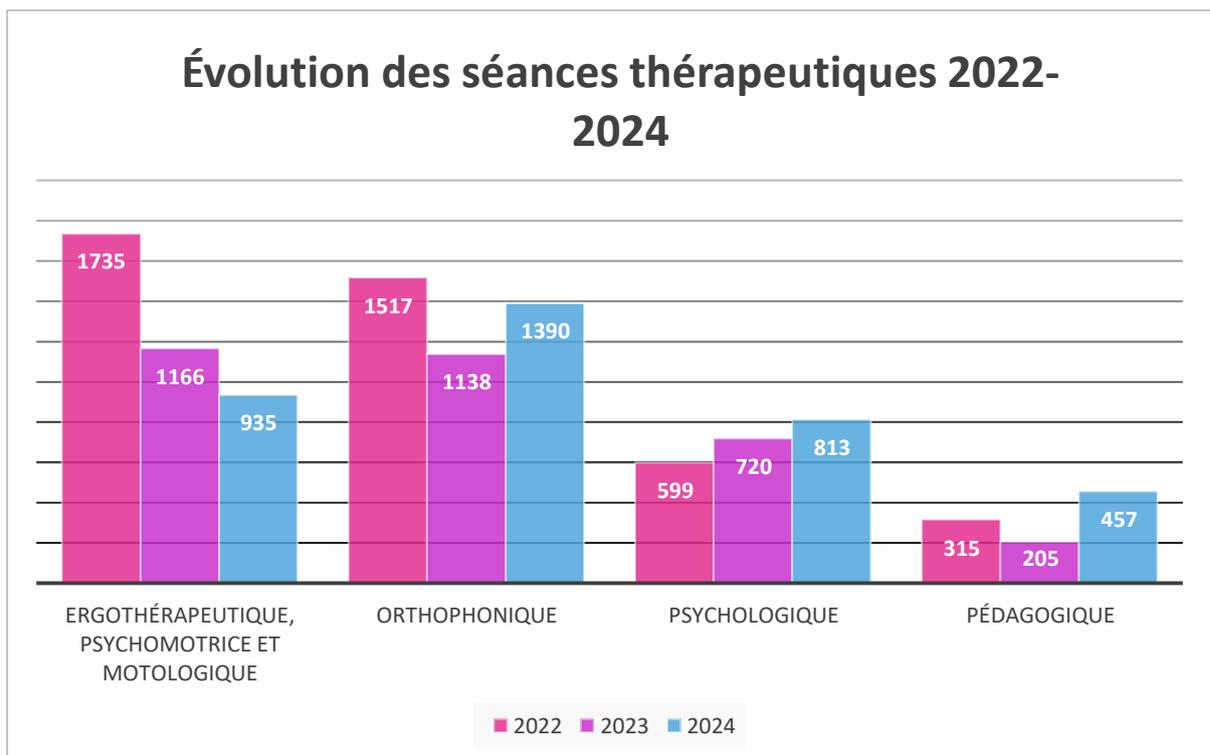
1390 séances

- Prises en charge **psychologiques** (établissement d'un diagnostic psychologique et travail au niveau des comorbidités du TDA/TDAH à savoir les angoisses, les troubles du comportement, l'estime de soi, les compétences sociales, l'organisation etc.). Travail au niveau de la sensibilisation des parents et des enseignants en les incluant dans le processus thérapeutiques (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entretiens réguliers...)

813 séances de suivi psychologique

- Prises en charge **pédagogiques** (établissement d'un diagnostic pédagogique et travail au niveau des stratégies d'apprentissages, des compétences scolaires etc. et sensibilisation des parents en les incluant dans le processus thérapeutique (assistance aux séances, exercices à réaliser à la maison, entretiens réguliers...))

457 séances de suivi pédagogique



La réduction des séances ergothérapeutiques, psychomotrices et de motologie s'explique par une année difficile de cette équipe avec beaucoup de congés de maternité suivis de congé parentaux et de congés de maladie de longue durée.

- **Prises en charge hebdomadaires en groupe** à savoir :
 - **Groupe « Attentioner »**, qui a comme but de développer l'attention sélective, de trouver des stratégies adaptées et de favoriser la gestion des frustrations. En 2024, 3 groupes ont eu lieu.
 - **Marburger Konzentrationstraining** qui permet d'apprendre des stratégies permettant à mieux canaliser son attention et adapter son style de travail. En 2024, 2 groupes ont eu lieu.

- « **Groupe d'intégration sensorielle** » pour enfants du cycle 1 favorisant le développement général et de la personnalité. Le développement de la perception tactile, vestibulaire et proprioceptive étant l'objectif principal. En 2024, 2 groupes ont eu lieu.



- « **Groupe ELMO** » pour enfants du cycle 2 et 3 favorisant le développement des fonctions exécutives et des stratégies d'apprentissage grâce et par le mouvement. En 2024, 6 groupes ont eu lieu.

En 2024, le SCAP a introduit trois nouveaux groupes dans son offre :

- « **Groupe Tricky Teens** » pour adolescents entre 13 et 16 ans favorisant le renforcement de la confiance en soi, les compétences sociales et de fournir des conseils et astuces pour l'école et l'apprentissage. En 2024, 1 groupe a eu lieu dont (13 séances par groupe) avec les adolescents et 2 séances avec les parents.
- « **Groupe Moody** » pour enfants du cycle 3 et 4 qui favorise qui permet d'apprendre des stratégies permettant à mieux vaincre l'anxiété sociale/insécurité, régler ses émotions et favorise le renforcement de l'estime en soi. 1 groupe a eu lieu (12 séances dont une soirée parents-enfants).

En 2024, tous ces groupes étaient organisés hebdomadairement durant les après-midis sur une durée de 60 à 90 minutes. Ils étaient composés de 4 à 6 enfants par groupe et organisés par 1 à 2 professionnels. Pour chaque groupe, les parents/tuteurs légaux ont été invités avant, pendant et après l'intervention à des entretiens et ils ont reçu un rapport final résumant l'évolution de leur enfant dans le groupe.

Les parents/tuteurs légaux de 34 enfants ont été invités à renforcer leurs compétences éducatives spécifiques en participant à nos groupes de parents qu'offraient les pédagogues du SCAP (Triple P : Positive Parenting Program à 5

séances de 120 minutes, suivies selon le besoin de séances individuelles) en Français, Anglais et Luxembourgeois.

c. La sensibilisation

Outre les consultations pour parents, tuteurs légaux, enseignants, éducateurs et pour d'autres personnes concernées, le SCAP a joué un rôle actif dans la sensibilisation du grand public au sujet du TDA/TDAH.

- La direction du SCAP a participé régulièrement aux réunions du Conseil d'Administration de la plateforme « **Treffpunkt ADHS asbl.** », réunissant les professionnels et associations s'engageant dans le domaine des troubles déficitaires de l'attention.
- La **bibliothèque spécialisée du LAP/SCAP** était ouverte au grand public (domaines spécifiques : TDA(H), psychomotricité, intégration sensorielle, troubles de l'apprentissage, éducation...).
- « **ADHS-Hëllefskëscht** » : Grâce au soutien de l'Œuvre de Secours Grande-Duchesse Charlotte les parents et enseignants peuvent emprunter du matériel adapté aux besoins spécifiques de leurs enfants/élèves pour le tester avant de l'acheter. Beaucoup de parents en profitent et nous l'utilisons dans toutes nos formations pour professionnels.
- La direction du SCAP et le conseil d'administration du LAP ont noué des **contacts avec des donateurs potentiels en présentant leur service** et en décrivant le manque de soutien pour les familles en question. Ainsi ils ont réussi à recevoir quelques dons grâce auxquels notre matériel thérapeutique a pu être renouvelé. A cet endroit encore une fois merci de tout cœur aux donateurs.
- Notre « **Newsletter** » a été envoyée 3 fois aux 1631 parents inscrits et 2 fois aux 828 professionnels inscrits, à recevoir des informations importantes et intéressantes par rapport à nos sujets principaux. Nous y annonçons des formations continues, des soirées d'information, des conférences, mais nous recommandons aussi des livres, des films ou des sites internet utiles.
- Le SCAP a mis en place **un programme de formations continues** qui peut être sollicité par des écoles, des maisons relais et d'autres institutions intéressées.
 - ✓ « **ADHS - Wegweiser für eine gelungene Betreuung in der Wohnstruktur** » (10,5 hrs) pour le personnel éducatif d'un foyer, le 24.01., 07.02. et 20.03.2024.
 - ✓ « **ADHS - Wegweiser für einen gelungenen Unterricht** » (12 hrs) pour enseignants, le 20.02., 29.02. et 16.04.2024.

- ✓ A la journée d'études de l'APLD (Association Luxembourgeoise des Psychomotriciens Diplômés) le 29.04.2024 le SCAP a tenu une formation sur la consultation parentale.
 - ✓ « ADHS bei Grundschulern– Wie Schule gelingen kann » (12 hrs) pour le personnel éducatif, le 19.09. & 24.09. et le 05.11.2024 à l'Ecole Européenne-Luxembourg.
 - ✓ « ADHS - Wegweiser für einen gelungenen Unterricht » (12 hrs) pour enseignants, le 19.11., 28.11. et le 28.01.2025.
 - ✓ « Exekutive Funktionen in Bewegung fördern » (6hrs) pour enseignants, le 30.11.2024 à l'école fondamentale de Consdorf.
- **Le SCAP a continué à proposer son cycle de soirées d'information gratuit sur le TDAH « AD(H)S Diagnose und nun ? Diagnostic TDA(H) et maintenant ? »** destiné au grand public, sous forme de webinaires. Le **27.03.2024**, le **14.5.2024**, le **06.11.2024** et le **09.12.2024**. Un collaborateur du SCAP ensemble avec un médecin consultant ont présenté les informations clés autour du trouble déficitaire de l'attention avec/sans hyperactivité et ont répondu aux questions du public. Nous avons proposé des sessions en français et en luxembourgeois. Le nombre des inscriptions (126) montrent que le besoin d'informations dans la société est encore important.
 - **Le service a accepté 2 stagiaires en 2024** : Une étudiante de l'université de Luxembourg en master de psychologie du 02.12.2024 au 04.04.2025. La deuxième stagiaire, qui suivait des études en pédagogie curative, a débuté le 08.01.2024 et a fini son stage le 07.07.2024.
 - L'équipe du SCAP a créé une nouvelle offre visant les parents. Il s'agit **d'un échange parental** qui a lieu en soirée en présentiel. Il a eu lieu 3 fois en 2024 : Le 23.04.2024, le 13.06.2024 et une dernière fois le 12.11.2024 au SCAP. Deux collaboratrices du SCAP modèrent l'échange et permettent aux parents de s'échanger dans les langues usuelles du pays.

III. Le travail en réseau

En travaillant en réseau, le SCAP a essayé de transmettre ses compétences spécialisées aux autres professionnels du secteur et de garantir une collaboration étroite avec les collègues d'autres services ou institutions.

- Le CDA ainsi que les autres centres de compétences, en 2024 surtout nos nouveaux voisins à Leudelange, le CTSA et le CEJHP.
- ALUPSE (Association Luxembourgeoise de Pédiatrie Sociale)
- Le Service de rééducation précoce (SRP)

- Les ESEB
- Les Commissions d'Inclusion (CI)
- Le Service de Détection et d'Intervention Précoce (SDIP) de l'Hôpital Kirchberg
- L'Office National de l'Enfance (ONE).
- Co-membres de la FEDAS, surtout de la plateforme de l'Aide à l'Enfance

En 2024 des réunions d'échange ont eu lieu avec les personnes/services suivants :

- Plateforme de coopération MEN/LAP-SCAP le 06.04.24 et le 09.11.24.
- Échange avec la CAR (Commission des aménagement raisonnables) le 27.02.24. Présentation des offres et procédures du SCAP.
- Inauguration officielle de l'antenne au Sud à Esch/Alzette dans l'école Wobrécken en présence de Monsieur le Ministre Claude Meisch le 03.04.24.
- Échange avec le « Eltereforum » le 08.05.24.
- Échange avec l'AITIA (Aide à l'enfance et jeunesse) sur leurs 2 centres (Andale et Ariva) et leurs offres le 13.05.24.
- Echange avec la direction du Centre de compétences pour le développement des apprentissages (CDA) le 28.06.24.
- Échange avec le « Service de l'éducation et de l'accueil » du MENJE le 01.07.24.
- Visite de S.A.R. Prince Louis de Luxembourg, représentant de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, dans les nouveaux locaux du SCAP le 02.07.24.
- Echange avec la direction de l'Office National de l'Enfance (ONE) le 02.08.24.
- Échange entre le Ministère de la Santé (Service Audiophonologique et Service Orthoptie), le pôle médecine préventive et les centres de compétences du CL, CDM et le CDV, le 17.09.24 sur les différents dépistages aux cycles 1 et 2 de l'école fondamentale.
- Réunion d'information et d'Échange avec Arcus Ouest le 02.10.24
- Forum « ADD Berlin » le 12.10.24 à Echternach.
- Échange avec "Incluso" le 04.12.24.
- Echange avec le service diagnostique du CTSA le 31.09.24.
- Echange avec la Direction de la santé le 11.11.24.

IV. Le développement qualité

- Le personnel suivait des **formations continues obligatoires** au niveau du sujet du TDAH, de la thérapie de l'intégration sensorielle, de la psychomotricité et du travail pédagogique/thérapeutique sur l'Airtramp. Ils profitaient également de rendez-vous avec des superviseurs.
- Une pédagogue et une psychologue du SCAP ont participé au Colloque International sur le TDAH à Genève entre le 26 et 27.09.2024.
- Avec notre logiciel Miro, le SCAP devient de plus en plus digital et se rapproche, à chaque nouvelle mise à jour, de l'objectif de travailler un jour sans papier. Que ce soit pour le calendrier, la réservation de salles, les listes d'attente, la base de données des patients, la documentation des suivis ou encore la comptabilité des médecins, tout est centralisé via ce logiciel. En 2024 nous n'avons plus ouverts de dossiers en papier pour les nouvelles admissions.
- Le délégué à la protection de l'enfance qui accompagne l'équipe dans les démarches lorsqu'un enfant est maltraité physiquement ou psychologiquement assure la liaison avec les services externes, recueille la documentation nécessaire et la met à disposition de l'équipe.
- L'étude d'évaluation externe de la Haute École de Zurich vise à améliorer la qualité de nos processus internes afin de mieux répondre aux besoins de nos patients. La finalisation du recueil des données s'est durant 2024 et les derniers interviews avec les « stakeholders » et le personnel du SCAP ont été effectués par les chercheurs fin 2024.
- L'équipe de la direction était accompagnée ponctuellement par des séances de supervision et a suivi des formations en gestion.

V. Les projets pour 2025

L'année 2025 s'annonce laborieuse pour l'équipe du SCAP. Les projets suivants seront accomplis, respectivement abordés :

- **L'optimisation et le développement continu** du nouveau logiciel pour la gestion des dossiers patients a été mis en place début 2021. Il permettra aux collaborateurs de simplifier la gestion administrative et préparera la voie vers **la digitalisation du flux de travail**. Le logiciel est toujours en évolution, puisque des fonctionnalités s'ajoutent (par exemple : envoi sécurisé des rapports aux parents).



- Finalisation et évaluation de **l'étude externe avec la Haute École « HFH Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik »** à Zürich dans le premier trimestre 2025. Les résultats de l'étude seront présentés en automne 2025
- **Procédure d'inscription systématisée** avec un formulaire de préinscription via notre site internet pour faciliter la demande d'admission et de réduire la charge administrative et la réalisation d'une **vidéo explicative** sur le service pour permettre aux parents de s'informer avant d'inscrire leur enfant.
- Le service est dépendant de dons pour financer le matériel thérapeutique et les outils de diagnostic. En 2020 l'association LAP a été reconnue d'utilité publique. Pour 2025 le service compte **intensifier sa requête de dons** pour financer des postes non-conventionnés et ainsi pouvoir offrir davantage de formations et pour continuer à offrir notre projet « Mäi Wee an de SCAP ».
- **Évaluation et adaptation du concept et des procédures du SCAP.** Un groupe de travail s'est formé fin 2024. La finalisation est prévue pour 2027. L'objectif est d'adapter notre offre et nos procédures au mieux à la demande écrasante.
- **L'échange et la collaboration étroite avec le centre de compétences pour le développement des apprentissages** est toujours une priorité. Mais l'échange avec les autres centres de compétences ainsi que les autres partenaires ne sera pas non plus perdu de vue.